

# **Ordonnance souveraine n° 361 du 10 janvier 2006 rendant exécutoire le Protocole additionnel à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, conclu à Strasbourg le 6 novembre 1952**

---

<i>Type</i>	Texte réglementaire
<i>Nature</i>	Ordonnance Souveraine
<i>Date du texte</i>	10 janvier 2006
<i>Publication</i>	<a href="#">Journal de Monaco du 3 mars 2006</a> <sup>[1 p.3]</sup>
<i>Thématiques</i>	Europe ; Relations diplomatiques et consulaires ; Travail et protection sociale

---

Lien vers le document : <https://legimonaco.mc/tnc/ordonnance/2006/01-10-361@2006.03.04>

**LEGIMONACO**

[www.legimonaco.mc](http://www.legimonaco.mc)

Vu la Constitution ;

Nos instruments d'adhésion au Protocole additionnel à l'Accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, conclu à Strasbourg le 6 novembre 1952, ayant été déposés le 30 novembre 2005 auprès du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, ledit Protocole a reçu sa pleine et entière exécution à compter de ce jour, date de son entrée en vigueur à l'égard de la Principauté de Monaco.

## Notes

## Liens

1. Journal de Monaco du 3 mars 2006

^ [p.1] <https://journaldemonaco.gouv.mc/Journaux/2006/Journal-7744>